

# ALTERNANCE & APPRENTISSAGE



**Bac  
professionnel**

## OPTIQUE LUNETTERIE

### → PROGRAMME DE FORMATION

- Enseignement professionnel :
  - Expression Technique
  - Réalisations Techniques et Commerciales
  - Optique Appliquée
- Enseignement général :
  - Mathématiques et Sciences Physiques
  - Expression Française
  - Vie Sociale et Professionnelle
  - Langue Vivante étrangère (Anglais)
  - Histoire Géographie
  - Éducation Physique et Sportive

### → MODALITÉS

#### Organisation et durée

- une semaine en centre de formation
- une semaine en entreprise

Le BP Optique Lunetterie se prépare en trois ans.

#### Conditions générales d'admission

- Être âgé(e) de 16 à moins de 26 ans, ou demandeur d'emploi de plus de 26 ans inscrit au Pôle Emploi,
- Être titulaire d'un diplôme de niveau V,
- Admission après étude du dossier de candidature, tests de positionnement et entretien de motivation.
- Signature d'un contrat d'alternance.

### LE MÉTIER

La compétence essentielle du titulaire du Bac Professionnel Optique Lunetterie est :

- d'assurer une vente paramédicale,
- de proposer, réaliser, adapter et vendre, sous contrôle d'un opticien, un équipement de correction oculaire,
- en atelier, de travailler les verres et les insérer dans la monture.

## → LA FORMATION PAR ALTERNANCE

Cette voie de formation s'adresse aux entreprises et aux jeunes de 16 à 25 ans. Elle permet d'acquérir à la fois une formation et une expérience professionnelle grâce à :

- une formation générale et professionnelle dans un centre de formation,
- un travail dans l'entreprise pour la mise en pratique.

### Organisation générale :

- une semaine en centre de formation et une ou deux semaines en entreprise (selon le programme),
- ou deux jours en centre de formation et trois jours en entreprise.

## → LE CONTRAT D'ALTERNANCE

C'est un **contrat de travail** de type particulier. Il est à **durée déterminée** et il prévoit la formation pendant le temps de travail. Le jeune alterne ainsi période de formation et période en entreprise.

- Le jeune a le statut de **salarié de l'entreprise**.
- Le salaire est basé sur un pourcentage du SMIC. Il est fixé en fonction de l'âge et de l'ancienneté dans le contrat.
- À la fin du contrat, l'entreprise et le jeune gardent une totale liberté en ce qui concerne une embauche ou une poursuite vers une autre formation en alternance.

## → LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE

### Pour l'entreprise :

- Préparer un jeune adapté aux besoins de l'entreprise.
- Bénéficier d'un coût réduit par des conditions financières intéressantes.
- Utiliser des possibilités de déductibilités fiscales.
- Préparer l'embauche d'un futur salarié directement opérationnel.

### Pour le jeune :

- Acquérir un diplôme tout en travaillant.
- Poursuivre éventuellement vers d'autres diplômes ou titres professionnels.
- Acquérir une qualification professionnelle grâce à l'atout d'une expérience en entreprise.
- Profiter d'un "plus" pour l'insertion professionnelle.

+ de 1 500 formés  
chaque année  
26 diplômes  
et titres  
+ de 80 % de taux  
de réussite  
90% d'insertion  
professionnelle

## La CCI de l'Oise s'investit pour les jeunes :

La CCI de l'Oise représente **19 241 chefs d'entreprises du département de l'Oise, soit :**

- **7 390 commerces**
- **3 804 industries**
- **8 047 prestataires de services**

Elle a son siège à Beauvais et des antennes à Compiègne et Nogent-sur-Oise.

Elle remplit quatre missions :

- former des cadres, techniciens, et salariés en formation initiale et en formation continue en répondant aux besoins des entreprises
- informer et conseiller les entreprises
- participer à l'aménagement et à l'équipement économique de l'Oise, grâce à des infrastructures spécifiques qu'elle crée et gère
- représenter et défendre l'ensemble des entreprises du département auprès des pouvoirs publics.

## UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

### CFA de la CCI de l'Oise

68, rue Charles Somasco - Parc d'Activités Sud - 60180 NOGENT-SUR-OISE  
Tél : 03 44 55 99 00 - Fax : 03 44 55 99 09 - cfa@cci-oise.fr - www.oise.cci.fr